

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JANVIER 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix janvier, à vingt heures, sont réunis les membres du Conseil municipal, sur convocation du Maire de Saint-Joseph.

Présents : Fabrice DUCRET, Jean Louis CHOUVELLON, Marie-Jo BONNAND, Julien FREYCON, Paméla BONNAND, Damien LEBRE, Nicole MICHALET, Andrée GILLIER, Alain GONZALEZ, Sandrine COMTET, Baptiste FONTAINE, Sandrine VASSEL, Maria LAZZARO et Antoine CHOUVION.

Nombre de conseillers en exercice : 19 **Présents :** 14 **Votants :** 19

Absents excusés : Jean-Marc FABRE, René NÉEL, Christelle LAMY-QUIQUE, Mehdi GALLARDO et Morgane PORTE.

Pouvoirs : Jean-Marc FABRE donne pouvoir à Baptiste FONTAINE, René NÉEL donne pouvoir à Jean-Louis CHOUVELLON, Christelle LAMY-QUIQUE donne pouvoir à Sandrine COMTET et Morgane PORTE donne pouvoir à Julien FREYCON.

Secrétaire de séance : Baptiste FONTAINE

Date de convocation : le 06/01/2023

DELIBERATION 12/2023 Tarifs accueil de loisirs 2023

La commission finances propose une augmentation des tarifs de 12 %.

TARIFS CENTRE DE LOISIRS 2023 (prix en €)								
Tranche de QF	Journée complète avec repas		Journée complète sans repas (1)		½ journée avec repas		½ journée sans repas	
	2022	+12%	2022	+12%	2022	+12%	2022	+12%
0 à 399	6,44 €	7,21 €	5,16 €	5,78 €	5,16 €	5,78 €	3,86 €	4,32 €
400 à 499	8,05 €	9,02 €	6,44 €	7,21 €	6,44 €	7,21 €	4,84 €	5,42 €
500 à 599	9,67 €	10,83 €	7,73 €	8,66 €	7,73 €	8,66 €	5,81 €	6,50 €
600 à 699	11,28 €	12,63 €	9,02 €	10,10 €	9,02 €	10,10 €	6,77 €	7,59 €
700 à 799	12,89 €	14,44 €	10,31 €	11,55 €	10,31 €	11,55 €	7,73 €	8,66 €
800 à 899	14,50 €	16,24 €	11,60 €	12,99 €	11,60 €	12,99 €	8,70 €	9,74 €
900 à 999	16,11 €	18,04 €	12,89 €	14,44 €	12,89 €	14,44 €	9,67 €	10,83 €
1000 à 1099	17,72 €	19,84 €	14,17 €	15,87 €	14,17 €	15,87 €	10,63 €	11,91 €
1100 à 1199	19,33 €	21,65 €	15,47 €	17,33 €	15,47 €	17,33 €	11,60 €	12,99 €
1200 à 1299	20,94 €	23,46 €	16,75 €	18,76 €	16,75 €	18,76 €	12,56 €	14,06 €
1300 à 1399	22,56 €	25,26 €	18,05 €	20,22 €	18,05 €	20,22 €	13,53 €	15,15 €
1400 à 1499	24,17 €	27,07 €	19,33 €	21,65 €	19,33 €	21,65 €	14,50 €	16,24 €
>1500	25,77 €	28,86 €	20,61 €	23,08 €	20,61 €	23,08 €	15,47 €	17,33 €

- (1) Le tarif « journée complète sans repas ou fourni par la famille » est utilisé lors des sorties en journée pleine. Le repas est alors fourni par la famille. Ce tarif est aussi réservé aux enfants qui ont une allergie alimentaire avec ou sans PAI et sur certificat médical et le repas est aussi fourni par la famille.

Les tarifs « nuit à la belle étoile » - camp départemental, camp municipal et stage foot seront votés ultérieurement en fonction des projets de l'Accueil de Loisirs de l'été 2023.

Tarif supplémentaire :

Dans le cas d'une proposition d'inscription à la journée : l'enfant qui s'inscrirait seulement sur la journée extérieure se verrait facturer un coût supplémentaire. Ce coût serait de 5 euros et facturable pour une journée « sortie extérieure ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **FIXE** une cotisation annuelle par enfant de 2 euros,
- **AUTORISE** les tarifs de l'accueil de loisirs 2023.

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

Fait à Saint-Joseph, le 10/01/2023.

Le Maire,
Fabrice DUCRET.